

DÉPARTEMENT

de la

Charente-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

ARRONDISSEMENT

de Rochefort

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON

de Royan

Séance du 5 Octobre 1948

OBJET :

Prime au personnel communal et au personnel de l'hôpital.

L'an mil neuf cent 48, le 5 du mois d'Octobre, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M REGAZONI, Maire, en session ordinaire extraordinaire d'après convocations faites le 30 Sept. 1948.

NOMBRE

de Conseillers municipaux ayant pris part au vote :

48060

Etaient présents : MM. REGAZONI, Veyssière, Roche dereux, Chamboulan, Prugnaud, Bujard, Baudet Simon, Péraudeau, Counil, Jaquet, Dufour, Saugnet, Main, Brotreau, Guillaud, Chollet, Représentés : M. Chazeaud.

DATE de l'affichage, à la porte de la mairie, du compte rendu de la séance :

Absents : MM. Hikosky, Bouchet, Chazeaud, Cousinet, Métadier, Domecq, Moulinas, Pouet, Reutin, Thirion.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil

accorde au personnel communal et au personnel de l'hôpital la prime de 2.500 frs prévue dans la circulaire 10e.25 B/4 du 14 Septembre 1948 du Ministre des Finances (J.O. du 15 Septembre)

APPROUVÉ

La Rochelle, le 14 OCT 1948

Pour le PRÉFET,

Le Secrétaire Général



L

Fait et délibéré à \_\_\_\_\_  
les jour, mois et an susdits. **Royen**

Ont signé au registre : MM. \_\_\_\_\_

**les membres présents.**

N'ont pas signé : MM. \_\_\_\_\_

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).



Pour extrait conforme :

**Le Maire,**

*[Handwritten signature]*